

Arrondissement
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

Appel d'offres : PRO-IMM19-0868-11

Descriptif : Travaux de mise aux normes : Services professionnels en ingénierie mécanique et électrique au centre communautaire Roussin, située au 12125, rue Notre-Dame Est.

Date d'ouverture : Le mercredi 5 février 2020

Dépôt de garantie : N/A

Renseignements : Véronique Béland,
Gestionnaire immobilier, DTP
RDP-PAT-TP-Soumissions@ville.montreal.qc.ca

Important : Une visite obligatoire des lieux devra se faire entre le 13 et le 17 janvier 2020. La date limite pour prendre rendez-vous est le mercredi 15 janvier.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS *Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.*

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **11 h, le mercredi 5 février 2020**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 8 janvier 2020

La secrétaire d'arrondissement substitut
Julie Boisvert